

CONTACT INSCRIPTION

- ☎ 03 29 35 34 68
- 📍 11 rue Aristide Briand, 88000 Epinal
- ✉ a.saidi@residences-boussac.fr
- 🌐 www.residences-boussac.fr

MODALITÉS/DURÉE

14 heures sur 2 journées
100% présentiel à Thonon-les-Bains

DATES ET DÉLAI D'ACCÈS

21 et 22 janvier 2026
Inscription jusqu'à 15 jours avant
le démarrage de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et interactifs.
- Réflexions en groupe, études de cas.
- Partages d'expériences.

TARIF

360€ Net de taxes par personne.

PUBLIC/PRÉREQUIS

- Professionnels de santé et du médico-social : AS, infirmier, AMP, AES, éducateurs, animateurs, personnels administratifs...
- Aucun prérequis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation continue via les mises en pratiques, questionnaires, études de cas.
- Bilan collectif en fin de formation.

EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuilles d'émargement par demi-journée

CERTIFICAT DE RÉALISATION

OBJECTIFS

- Identifier et différencier les types de handicaps et les grandes structures psychiques.
- utiliser les ressources déontologiques et éthiques dans la pratique professionnelle.
- Ajuster ses pratiques professionnelles.

CONTENU

SÉQUENCE 1

Identifier et différencier les types de handicaps et les grandes structures psychiques

- Handicaps psychiques et handicaps mentaux.
- L'évolution des concepts et des représentations.
- Les grandes structures psychiques et leurs caractéristiques.
- Gros plan sur les psychoses.

Exercices : quiz, étude de cas vidéo.

SÉQUENCE 2

Utiliser les ressources déontologiques et éthiques dans la pratique professionnelle

- L'évaluation des besoins et des attentes de la personne atteinte de troubles psychiques : les projets personnalisés, le référent de projet, etc....
- Les recommandations de bonnes pratiques : rappel, intérêt pour l'accompagnement, etc...
- Pensée collectives et institutionnelle : intérêt des réunions.

Exercices : quiz, étude de cas.

SÉQUENCE 3

Ajuster ses pratiques professionnelles

- Les conséquences des maladies psychiques sur l'environnement de la personne.
- Les attitudes et compétences à développer.

Exercices : mise en situation et cas pratiques.

ACCESSIBILITÉ :

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dès l'inscription, nous prenons en compte la situation de handicap du stagiaire, si celle-ci est mentionnée. Nous étudierons avec lui les aménagements qui pourront être apportés.

INTERVENANT

Formateur : Céline VILLIERE, directrice d'établissement et référente santé mentale aux Résidences Boussac. **Pierre BIDANEL**, psychologue clinicien, psychothérapeute.